

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2025 à 20h30

Commune déléguée de MAISONCELLES LA JOURDAN

22. Lotissement « Village des Ajoncs » - Option d'achat – lot n°06

Guy VELANY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le lot à bâtir n°6 dans le lotissement « Village des Ajoncs » sur la commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan portant les références cadastrales B1090, d'une superficie totale de 651 m², a fait l'objet d'une option d'achat de la part de pour un montant total de 13 020 € TTC.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable du Conseil Communal du 17 Juillet 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 8 Septembre 2025,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- De valider l'option d'achat pour la parcelle n°6 du lotissement « Village des Ajoncs » (référence cadastrale B1090), d'une superficie de 651 m², pour un montant de 13 020 € TTC,
- De désigner l'étude de Maître Johann NOËL à Vire – commune déléguée de Vire Normandie pour rédiger l'acte,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette vente et à signer toutes les documents se référant à cette affaire,
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	05
Vote Pour	38	05
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Délibération n°2025/09/15/22 du 15 septembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dir. D. RENAULT

✓ Certified by  youSign

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/22 du 15 septembre 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 07

Le 15 Septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 9 septembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 9 septembre 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra	☒			
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël		☒		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse		☒		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise	☒			
HAMEL Serge	☒			
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick			☒	
LAURENT Françoise		☒		
LE DREAU Nathalie	☒			

Accusé de réception par le Maire

014-200060176-20250923_22-DE

Accusé certifié exécutoire,

Réception par le préfet : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/22 du 15 septembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			☒	
LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MALLÉON Philippe		☒		Régis PICOT
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Cindy COIGNARD
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude		☒		
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/22 du 15 septembre 2025 à 20h30